



SITE INTERNET

www.foyerdelabeaumontonne.com

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE PERIGUEUX :

13, Rue Alphée Mazières

24000 PERIGUEUX

06.25.62.93.16

auto-ecole@foyerdelabeaumontonne.com

L'auto-école associative se situe dans les locaux du Centre de Préformation «Le Relais ».



CENTRE DE PREFORMATION LE RELAIS :

13, Rue Alphée Mazières

24000 PERIGUEUX

05.53.35.20.97

06.22.77.37.99

relais@foyerdelabeaumontonne.com



FOYER DE LA BEAUMONTONNE

ASSOCIATION LE ROCHER DE GUYENNE

LIVRET D'ACCUEIL



334, Route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél: 05.53.35.75.30 - Fax: 05.53.35.75.38

Mail: directeur@foyerdelabeaumontonne.com



ASSOCIATION LE ROCHER DE GUYENNE
Château de la Rousselière - 24340 Mareuil-Sur-belle
Tél: 05.53.60.80.80 - Fax: 05.53.60.80.81

- Principe de non-discrimination
- Le droit à une prise en charge ou un accompagnement adapté
- Le droit à l'information : j'ai droit à une information claire et compréhensible
- Principe de libre choix, de consentement éclairé et de participation
- Le droit à la renonciation : je peux renoncer par écrit aux prestations, ou demander des changements
- Le droit au respect des liens familiaux
- Le droit à la protection
- Le droit à l'autonomie
- Principe de prévention et de soutien
- Droit à l'exercice des droits civiques
- Droit à la pratique religieuse
- Respect de la dignité de la personne et de son intimité
- Droit à l'expression et à la participation

**Cette charte de la personne accueillie est affichée au foyer,
je peux demander à mes éducateurs référents le texte intégral.**

Ma famille et moi-même pouvons demander aux éducateurs une fiche de réclamation pour recueillir des difficultés rencontrées. Cette fiche sera traitée en ma présence afin de répondre au mieux à ma prise en charge.

Personnes qualifiées Droit des usagers

Mr Moreau Jacques/ Mr Rouzée Jean François

Secrétariat DDSP Aide sociale à l'enfance

Cd24.ddsp@dodogne.fr tel : 05 53 02 27 99



TRAITEMENT, INFORMATIQUE ET ACCÈS À MON DOSSIER

Les informations recueillies dans votre dossier sont nécessaires pour l'élaboration de votre projet personnalisé.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à votre accompagnement.

En application de l'article 39, et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous **bénéficiez d'un droit d'accès** et de rectification aux informations vous concernant.

Si vous souhaitez exercer le droit d'accès à votre dossier et obtenir les informations vous concernant, vous devez en faire la **demande écrite par courrier recommandé**, adressé au directeur de l'établissement (accès pour les majeurs et détenteurs de l'autorité parentale).

Vous y aurez accès dans les **huit jours suivant l'accusé de réception**. Le directeur vous indiquera la date et l'heure.

DIRECTEUR : DAVID Dominique – directeur@foyerdelabeauronne.com

CHEF DE SERVICE : DEJEAN Anne – directeuradjoint@foyerdelabeauronne.com

SECRETAIRE : GRELAUD Sabrina – 05.53.35.75.30 – secretaire@foyerdelabeauronne.com

CADRE ADMINISTRATIF : LIMELETTE Jeannine – compta@foyerdelabeauronne.com

BUREAU DES EDUCATEURS : 05.53.35.75.31 – 06.22.77.37.93 – internat@foyerdelabeauronne.com

PSYCHOLOGUE : VITRA Amandine – psychologue@foyerdelabeauronne.com

INFIRMIERE : DELAGE Patricia – infirmiere@foyerdelabeauronne.com

SERVICES GENERAUX :

Agent d'entretien : BREDZINSKI Jean-Luc

Cuisine : COMIN Martine

Agent de service : CORBILLON Valérie

Maitresse de maison : RAMI Khadija – JUSTE Dominique

EQUIPE D'EDUCATEURS D'INTERNAT

VARLET Cédric – PASQUET Damien – GRECO Dominique – ROUSSEAU Delphine

LACAVE Lionel – WENDLING Claire – CHOMER Damien – BROUSSE Elise

VEILLEURS DE NUIT : – MOREAU Jean-Emile – VERMOREL Frédéric – GRESSIER Frédéric-SAUVAGE Laurent

EQUIPE DES STUDIOS : CHAUMEL Nicole – SEALELLI-SRAKA Christine

Adresse mail : studioexterieur@foyerdelabeauronne.com

Téléphone : 05.53.35.75.46 – 06.10.35.01.19

SERVICE EXTERIEUR : HURET Florent – 06.22.77.37.97

CENTRE DE PREFORMATION « LE RELAIS » :

Adresse mail : relais@foyerdelabeauronne.com

Téléphone : 05.53.35.20.97 – 06.22.77.37.99

Coordinatrice : GUILLET Karine

Educateur scolaire : CLAIRET Fabien

Educateur fer, mécanique, vie professionnelle : AVRILLEUX Laurent

Educateur bois : GAPENNE Karl

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE : JUGE Jean-Pierre – 06.25.62.93.16

MON PARCOURS

Je construis mon projet avec ma famille, et avec l'aide de mes éducateurs référents.

Ils m'aident également à l'évaluer et à le modifier si nécessaire.

Lors de ma pré-admission, je visite l'établissement et je donne mon avis.

A l'admission, je suis accueilli(e) par mes éducateurs référents qui m'accompagnent dans la découverte des lieux et des personnes.

Je fixe mes premiers objectifs (pré-projet).

Après deux mois, je fais le bilan de cette première période et je construis mon projet personnalisé.

J'évalue au plus tard tous les six mois mon projet personnalisé, que je peux modifier.

Pendant tout mon placement, il m'est demandé d'être responsable de mes actes et de mes choix.

LES REGLES DE FONCTIONNEMENT

A mon entrée je reçois et je signe le règlement de fonctionnement contenant aussi les règles spécifiques aux services studios extérieur et Relais.

REGLES PRINCIPALES DE FONCTIONNEMENT :

- Je respecte les horaires de la vie quotidienne (lever, repas, coucher)
- Je respecte les règles de sécurité
- Je respecte les autres personnes accueillies
- Je respecte le personnel du foyer
- J'ai une tenue vestimentaire et une hygiène corporelle correcte
- J'entretiens ma chambre, mon studio ou mon appartement
- Je n'ai pas le droit d'y faire séjourner des personnes extérieures à l'établissement
- Je respecte les lieux et le matériel
- Je dispose d'une clé de chambre, de studio ou d'appartement
- Il est strictement interdit de fumer dans tous les locaux
- Alcool et drogues sont strictement interdits
- Les animaux sont interdits dans l'établissement
- Les faits de violence, de maltraitance physique ou psychique sur autrui sont interdits et seront susceptibles d'entraîner des procédures administratives ou judiciaires
- Je suis autonome pour mes transports

D'une manière générale, les sorties sont organisées de la manière suivante :

Avant 16 ans, sauf demande exceptionnelle justifiée et motivée, les sorties non-accompagnées sont interdites.

Au-dessus de 16 ans, elles sont possibles avec l'accord de l'éducateur sur justification du lieu et des personnes rencontrées.

Les sorties du week-end sont à négocier **en fonction de l'âge et du comportement.**

L'INTERNAT (12+5 places)

Je bénéficie d'une chambre individuelle ou à deux, avec douche individuelle ou collective. Je prends mes repas dans la salle à manger. Je bénéficie d'une salle TV, billard, salle informatique, baby-foot, et d'un service de lingerie. Je suis suivi(e) par deux éducateurs référents. La nuit est assurée par un veilleur de nuit.

>> J'ai 15 ans, je commence à devenir autonome et je suis engagé(e) sur un parcours scolaire ou professionnel. Je peux aller vers les studios gérés par l'internat (DOMINO) puis à partir de 16ans vers les studios en semi-autonomie...

LES STUDIOS (8 places)

>> en semi-autonomie

- Je vis dans un studio individuel avec cuisine équipée et une salle de bain
- Je gère mon linge (machine à laver + sèche-linge collectif)
- Je suis suivi(e) par deux éducateurs
- Les nuits sont assurées par un veilleur de nuit
- Je peux participer à des soirées à thèmes : cuisine, cinéma,...
- Je gère mes courses et mes repas
- Je suis capable de gérer les relations avec les autres

Je gère parfaitement mon quotidien... Je peux me diriger vers le service extérieur !

JE SUIS EN PANNE DE PROJET SCOLAIRE OU PROFESSIONNEL

J'ai besoin de reprendre confiance en moi, je peux aller aux activités du Centre de Préformation « Le Relais » qui dépend du foyer et qui saura me proposer un programme adapté.

- Atelier scolarité : remise à niveau scolaire, préparation aux examens CFG, Brevet, CAP...
- Atelier mécanique, fer, bois, informatique, sport,...
- Visites culturelles et d'entreprise
- Stages en entreprise

L'HEBERGEMENT EXTERIEUR

- Je suis hébergé(e) en appartement individuel ou collectif
- Je gère mon quotidien avec l'aide d'un éducateur référent
- Je deviens complètement autonome

Je prépare ma sortie du foyer...

LE PERMIS DE CONDUIRE

A partir de 16 ans je peux préparer le permis de conduire avec l'auto-école associative du Foyer de la Beauronne.

Code + conduite, Conduite Accompagnée...

CE QUE JE PEUX FAIRE...

- Mes éducateurs référents m'accompagnent dans mes relations avec ma famille
- Je donne mon avis lors de réunions mensuelles des jeunes et je réponds au questionnaire de satisfaction (1 fois par an)
- Je peux demander un suivi psychologique par le psychologue du foyer ou à l'extérieur
- Je peux bénéficier d'un accompagnement scolaire (aide aux devoirs, cours particuliers)
- Je peux m'inscrire dans le club sportif de mon choix
- Je peux participer aux visites, sorties, camps, organisés par le Foyer de la Beauronne le week-end ou pendant les vacances
- Je peux demander à être accueilli(e) par une famille de parrainage le week-end et/ou pendant les vacances

FOYER DE LA BEAURONNE